



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 25/08/2023

Dossier suivi par : F Cardon

Objet : Préavis de grève, LPA de la Haute Somme

**Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire**

Monsieur le ministre, Monsieur le directeur général de l'enseignement et de la recherche, monsieur le chef du service des ressources humaines,

Le SNETAP-FSU, au nom de l'Élan Commun et au nom des personnels de LPA de la Haute Somme dépose ce jour **un préavis de grève du lundi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023**.

Depuis la rentrée 2022, les représentant-es du personnel ont alerté sur de nombreux dysfonctionnements organisationnels émanant de la vie scolaire.

Les situations compliquées, voire dangereuses se sont multipliées pour les enseignant-es et les élèves dans et hors la classe. Chaque personnel en difficulté a saisi la direction pour tenter de faire face au problème. Seules des mesures visant à constater le problème ont été prises (inspection). La désorganisation s'est poursuivie entraînant mal être et situations préoccupantes, récurrente et inquiétante au sein de l'établissement.

Des alertes ont été lancées par les représentant-es du personnel à notre hiérarchie directe, au chef du SRFD et du DRAAF, aucune réponse n'a été apportée. Cette situation aux conséquences lourdes pour le personnel et pour l'avenir de l'établissement ne semble pas suscité l'attention des personnes concernées.

Les personnels ont à cœur de réaliser notre mission dans des conditions correctes favorisant le bien-être de nos apprenants et le nôtre.

Les personnels ne peuvent plus tolérer que leurs élèves disparaissent en cours d'année dans la nature ou que les exactions commises au sein de l'établissement restent sans réaction, laissant les équipes livrées à elles-mêmes. La sécurité morale et physique des personnels n'est plus assurée.

Les personnels refusent que cette rentrée se fasse au détriment de leur santé. Ils et elles refusent de continuer à absorber le travail et rattraper les erreurs de la vie scolaire. Ainsi ils et elles réclament une prise de mesures significatives et efficaces pour endiguer le problème et qu'enfin les personnels soient pris au sérieux et que la direction de l'établissement, le chef du SRFD et du DRAAF puissent permettre de trouver des solutions concertées pour une résolution efficace et pérenne du problème.

C'est pour ces raisons que les personnels ont décidé le dépôt de ce préavis de grève du 4 au 8 septembre prochain. En déposant aujourd'hui ce préavis, les personnels souhaitent sincèrement que des discussions s'ouvrent rapidement.

Soyez assuré.es, messieurs, une nouvelle fois, de notre détermination à mettre tout en œuvre pour que le LPA retrouve une ambiance saine et apaisée.

Pour le secrétariat général,



Fabrice CARDON

Secrétaire général adjoint de la vie syndicale

Professeur d'Histoire-Géographie au LEGTA du Mans

Tél : 06 86 08 49 99 - snetap@snetap-fsu.fr

